A CARLO CAN FROM A COMO TANGE A SECONDA DE LA MANTANTA COMO TANGE A CANCELLA DE LA MANTANTA CANCELLA DE LA MANTANTA COMO TANGE A CANCELLA DE LA MANTANTA CANCELLA DEL CANCELLA DEL CANCELLA DE LA MANTANTA CANCELLA DEL CANCELLA

Washington, 23 juin - Inditions pour la Louisiane-Temps : martie couvert samedi et dimanne, précédé d'ondées sur le golfe ; ents variables.

LES PROPOSITIONS

L'Hon. M. STORY.

M. Story est, sans aucun doue, un de nos conseillers municipaux les plus intelligents, les plus actifs, les plus zélés.

C'est un fait que personne ne contestera. Il est surtout doué un rare esprit d'initiative, et à la clôture. assez souvent, ses idées les plus discutées s'imposent à ses colegues, qui les adoptent parfois, après les avoir hautement combattues.

une idée nouvelle, qui sera, com-to tourisers en parail cas l'objet 315; février et mars 3.16; mars et me toujours en pareil cas, l'objet de vives contestations. Il de avril 3.17, avril et mai 317. mande que la ville de la Nouvelle Orléans se rende maîtresse de son pavage et qu'el. à la cloture. le dirige elle même, sans avoir recours, à chaque instant, à des entrepreneurs étrangers. Il n'est pas besoin de longues réflexions pour saisir stables à la cloture. les conséquences de ce système. d'un grand nombre de bras, que nous pouvons trouver parmi nous; tandis qu'avec le système des entreprises livrées à la concurrence, nous sommes exposés a voir notre ville envahie par des ravailleurs du dehors, alors que les nôtres restent sans emaloi. L'inconvénient est énorme, on en conviendra et, sous ce

niables. On lui fait d'assez fortes objections, cependant; il supprime la concurrence: il expose la ville a paver ses travaux publics plus "Last Rose of Summer", exécuté cher qu'ellene le ferait, suivant le par Mile Bate, un solo de cornet à système opposé; il enlèverait au piston, par Theron Perkine, et le plus habile, au possesseur d'un final ordinaire du concert, "Amerimeilleur système, la chance de ca". l'appliquer, pour le plus grand bien de la communauté.

rapport, la proposition de M.

Story offre des avantages indé-

Telle est la proposition que va présenter M. Story. Nous ignorons si elle obtiendra les suffrages de la majorité du conseil; Parc Athlétique, malgré le temps mais il est bon qu'elle soit pré- menacant. sentée et discutée. C'est du choc des idées, dans les discus- | dont la popularité est solidement sions, que jaillit la lumière.

que l'on force enfin les compagnies de chemins de fer à opérer barre horizontale. gnies de chemins de ier a operer que nouvelle distribution des il était étonnant. Il se composait de voies ferrées sur la rue du Canal. la marche des Ruines d'Athènes, Sur ce point les compagnies sont de Beethoven : de plusieurs moractuellement en contravention ceaux de la Valkyrie, de Wagner avec l'ordonnance votée depuis de l'ouverture du Vaisseau Fantôassez longtemps. Ici, M. Story me; du chœur des Pèlerins du ne rencontrera, croyons-nous, aucune opposition dans le conseil.

L'opinion de M. de Blowitz-

Presso Amendido. Londres, 24 juin-M. de Blowitz correspondant du "Times" à Paris. ⁴écrit :

L'incongruité et le manque de cohésion qui caractérisent le nouveau cabinet expliquent en réalité son existence. Ces hommes ont fait taire leurs

ambitions personnelles et leur antagenisme pour sauver le pays de la révolution menacante.

Ils se sont dévoués à la défense de la loi et de l'honneur. C'est une conception du patriotisme et du dévouement qui

prouve que la France, médaille d'or et un prix de cinpar un de ces efforts suprêmes dont est coutumière dans les circonstances difficiles, se recupère fièrement et reprend sa propre place dans l'œuvre de la civilisation.

Préparatifs de guerre dans l'Etat libre d'Orange

Bloemfontein, état libre d'Orange, 23 juin-Le Volksraad de l'état libre d'Orange a voté un crédit de 9870 livres-sterlings pour l'augmentation des tentes de l'artiflerie et chetée dans laquelle l'auteur aura autres équipements militaires.

Une résolution enjoint au gouvernement d'adopter le fusil Mauser comme arme nationale. Une demande de crédit de 22.500

livres sterling pour l'achat de munitions a été discutée, mais aucune décision n'a été prise. Le trafic avec Capetewn et Johannesberg est complètement sus-

pendu. Les Allemends sympathisant avec le Transvaal ont tenu des meetings dans lesquels ils out adopté des résolutions requérant

t'Allemagne d'intervenir en faveur de Pretoria.

Marchés divers

4 . A . . 2 .

Paris, 23 juin - La rente trois pour cent est cotée à 101'france qui des mentions honorables au-2 1/2 centimes.

Londres, 23 Juin Consolidés an comptant, 107 13[16; a terme 107 15:16.

Liverpool, 23 juin-Coton spot, American middling fair 3 11 32d; ne seront rendus. calme; prix sans changement. good middling 3 9116d; middling 3 sa devise sera mis hors de congood midding 3 5 | 32d; good cours.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

METROPOLITAN BANK

NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION. No 47,584 Cour Civile de District - Division "C". Le public est par le présent notifié qu'ansaitôt que le décert de la Ceur Suprême, figuel a été rendu dans cette affaire le MERCREDI, 21 juin 1899, deviendra final, ce qui sera vers la fin de la semaine prochaîne, le 30 courant, la propriété de la New Orleans Brewing Association sera annoncée pour être vendue yers le 15 noût 1499.

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.

Dinkelspiel & Hart et Buck, Walshe & Buck, avocats pour A. G. Ricks, receveur de la New Orleans Brewing Association.

courir.

au Secrétaire.

ordinary 2 31132d; ordinary 2 la médaille, ne pourra plus con-

25:32d. Ventes 10,000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation y compris 9,500 balles coton américain. Recettes — balles, américain.

Futurs - stables à l'ouverture avec demande bonne; stables

American middling l. m. c: juin 3.18; juin et juillet 3.18: juillet et sont 3.18; sout et sentembre 3.18; septembre et octobre 3.17; octobre et novembre 3.16; no-Il vient de mettre en avant vembre et décembre 3.15; décembre

> New York, 23 juin -- Coton spot-stables et sans changement Middling uplands 6 1116; mid-

dling Gulf 6 5,16.

Ventes 738 balles. New York, 23 juin - Future Juin 556; juillet 563; août 566: Le pavage d'une grande viile septembre 555 ; octobre 570; novemcomme la nôtre est une œuvre bre 573; décembre 576; janvier considérable; il exige l'emploi 595; février 582; mars 588; avril 588; mai 591.

AMUSEMENTS.

WEST END.

Pour le moment, Frobel et Ruge sont les acrobates favoris du West End. et ils le méritent.

Quant au concert lui-même, il était, hier, extrêmement attravant. Tous ceux qui fréquentent le West End, connaissent la voix de M. Mc Adam, et le quartette qui s'y est conquis une véritable popularité. On a beaucoup applaudi le morceau

PARC ATHLETIQUE.

Une fois de plus—ce n'est pas la dernière—il y avait foule, hier, au

En outre de l'orchestre Brooke. établie, il y a les Newell et les She-M. Story demande également vett, dont on admire beaucoup les

Tannhauser et d'un pot-pourri sur les airs favoris de la Traviata, de Verdi. Nous en passons bien d'auqui mériteraient d'être cités.

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1899.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

Charles Gayarré et ses œuvres.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au ler mars 1900 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura

éte jugé le meilleur, recevra une quante dollars en espèces. L'Athénée, s'il le juge utile, ac-

cordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possi-

ble, sur papier écolier réglé. avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Ils ne devront pas dépasser 25 pages. Chaque manuscrit sera remis

sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe caécrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours. Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge

convenable. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athé-

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu

Les devises des concurrents à ront été accordées, seront lues devant le public. Les candidats devrent se sou-

mettre strictement aux dispositions du programme. Les manuscrits dans aucun cas Tout candidat qui fera connaître

Succession de Peter Mattei. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,515—Division E

Attendu que Mile Magdalene Mattei a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtanir des lettres d'àdministration dans la succession de fan Peter Mattei, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut conserner d'avoir à déduire, dans les dix-jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

it pas fait de la Cour. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN. Greff:

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LESHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Mulets, Camions et

Harnais. Mme J. J. Bland et als vs Mme M. E.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Toute personne qui aura obtenu Les manuscrits seront adressés

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Parkerson & Tebia, avocate pour la plai-

AVISDE SUCCESSIONS

P. O. Box 725.

Nouvelle-Orléans.

Le Secrétaire perpétuel, BUS. ROUEN,

Succession de Veuve A. L. Curpente OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 54,891 Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succe-sion et à toutes autres personnes intéresées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. Numa Augustin et Guillaume Mothe, administrateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

ompte. Par ordre de la cour. PAUL O. GUERIN, 23 juin—23 27 –juil 2 Greffier.

Succession de Anocime Pourtaits.

Par erdre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
22juin—22 26— juil 1er Greefiet.

PAUL O. GUERIN, Greftier. 22 juin-22 26-juil 1

Succession de Elizabeth Mitler, COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Paroisse d'Orléans — No 59,892—Division E.—Attendu que Henry Miller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de fene Elizabeth Miller, décède intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour
PAULO. GUERIN,
Greffier.

cher.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans—No 58,888—Division A—Avis est par le présent donné aux crean-ciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans nomologué et les femds distribués confo nent audit compte. ent audit compte. Par ordre de la Cour.

PAUL O. GURRIN. Greffier. 21 juin-21 25 30

Succession de J. C. McLellan

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
17 juin-17 21 26 335 Gref

Fuccession de James Conton COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pavoisse d'Orléans, No 59,309 -Division C-Avis est par le présent donné aux oréanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John J. esquelles le compte final présenté par John J Crossin, administrateur de cette succession, n crossin, suministration de la complessant pas approuvé et homologué et le fonde distribués conformément au dit comple

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parcisse d'Orléans—No 59,556—Division D—Attendu que Charles Bedell a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamantaire datif dans la succession de feu A. F. Wille et femme, décédes testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
15 juin—15 19 24.

Succession de Mme Fanny Adles. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,294—Division C—Avis est par le présent donné aux oréansiers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Max Schwartz, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN,

Grafier.

17 juin—17 21 26

17 juin-17 21 26

Edwards.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Oriéans, No 59,045...En vertu d'un ordre de vente daté du 22 juin 1899, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de Bistrict pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-sprès désignés, le MARDI 27 juin 1999, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après désrite à savoir:
A l'écurie sur la rue Liberté, côté des bois, entre les rues Washington et Sixième:
2 Muleta, 3 Camions et un Lot de Harnais. Baisi dans l'affaire ci-dessus. isi dans l'affaire ci-dessus.

23 juin-23 au 27 inc

District.

Etant la bâticech ardoisse à deux

étages en briques,

Connue comme le nouveau No 832

(vieux No 239) rue Baronne,

entre les rues Julie et

St Joseph.

Mme Frances E. Patton vs Mme Geor-

gia J. Muncy.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse

d'orléans No. 59,420 — En vertu
d'un writ de fieri faciae à moi adressé par
i Honorable Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-deseus
intitulée, je procédersi à la vente à l'enchère
publique, à la Bourae des Encanteurs, No 840
rue Communae, entres les rues Carondelet et
Baronne, dans le Premier District de cette
ville, le JEUDI, 27 juillet 1899, à midi, de
la propriété si-après décrite, à savoir—
Un let de taure, avec toutes les hâtiasse et

Un lot de terre avec toutes les bâtisses

on for de terre avec toutes les batteses et amélioi ations qui s'y trou ent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Julie et St. Joseph, et meacrant, me sure anglaise, vingt-cinq pieds à la rue Baronne, la même façade sur une alles de

Parvene, la même façade sur une allée de vingt pieds sur une profondeur entre lignes par-llèles de cent cinquante huit pieds.

Saist dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

Mercer W. Patton, avocat pour la plai-

Mem: Le shérif toutefois, est autorisé pa

la plaignante d'annoncer que la plaignante acceptera jusqu'au montant de son jugemen (de \$3,300 avec 8 010 du 10 septembre 1897

inaqu'au paiement: un tiers ou plus comptan et la balance en billets de un et deux ans portant intérét au taux de 8 010 par an de li

date de la vente jusqu'au paiement garanti par lien du vendeur et hypothèque spéciale

avec toutes les clauses usuelles de sécurit relatives au transfert de lappolice d'assurance 5 010 honoraires d'avocat en cas de procès

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété

du Quatrième District,

rne Ste-Marie

Entre les rues St-Thomas et Chip-

pewa (la rue à l'arrière étant la

rae Félicité.)

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartemant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 69, borné par les mes 8te Marie. St. Thomas. Chippewa et Félicité, désigné comme lot No 4 et mesurant en mesure française, cinquante pieda de face à la rue Ste Marie sur une profondeur de cent quatorze pieds entre lignes parallèles, aussi connu comme lot No 4 dans l'ilet No 7 dans le faubourg Nuns. d'après un plan dressé par Charles F. Zimple, ingénieur et voyer, en date du 12 mai 1851 et déposé en l'étude du défunt H. B. Cenas, notaire en cette ville. Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ERANK MARQUEZ,

Shérif sivil de la paroisse d'Orléans.

E. D. Sannders, avocat des plaignants.

8 uin-3 9 16 23 30—juil 6

ANNOHOR JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée

de valeur du Quatrième

District.

Formant l'encoignure des rues Philip

et Snd Robertson.

Connue comme No 2601 rue Philip

Emanuel Smith vs Théodore Pade

rae Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléane, No 59,264—En vertu d'un writ de fier facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-desus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toute

les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitades et dépendances là dessus appartenant ou de

et dépendances là dessus appartenant oit de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'illet borné par les rues Philip, Jackson, Magnolis et Sud Robertson: ledit lot deterre formant l'en-coignure des rues Philip et Sud Robertson, me-surent trente pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Philip; quatre-vingt-qu'unes pieds onze pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Sud Robertson et quatre-vingt-treize pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur aur l'autre ligne de côté, et trente pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne du fond.

igne du fond.
Saisi dans l'affaire di dessus.
Comditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la parcipes d'Orléans.
Théo. Cotonio, avocat pour le plaignant.
2 juin—2 9 16 28 30—juil 6

50 TEATH

TRADE MARKS

COPYRIGHTS &C.

Un certain lot de terre, ensemble avec tou

23 jain-23 24 30-juillet 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Premier

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans, No 59,682—Division B— Attendu que Frank Zengel, administrateur pu-blic, a présenté une pétition à la Courà l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Anselme Pourtalet. 4606dé succession de feu Anselme Pourtalet, décede intestat; sv:s est par le présent donnés tous ceux que cela peut comcerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne sersit pas fait droit à la dite pétition.

Succession d eFrederick Schmidt.

Succession de Ignatz Kruppenba-

A. Kory & Sons vs Armand Levy. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Oricana...No 59,441...En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hosorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire oi deseus intitalés, je procéderal à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Cesmune, entre les rues Carondelet et Barronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui snivront le présente notifica-tion, les resisons (s'ils en ont) nour lesquelles le compte présenté par Mme Catherne Krup-penbacher exécutrice testamentaire de cette

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans—No 59.295—Division E— Avis est par le présent donsé aux créanciers de cette succession et à toutes au-tres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente no-tracation les raisons (s'ils en ont) pour les-ensiles le compte présenté par M. A. quelles le compte présenté par M. A. McDonnell et H. M. Young, exécuteurs de cette succession, ne sersit pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte
Par ordre de la Cour.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
20 juin-20 24 29 Grafie Succession de A. F. Wille et semme COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Succession de Jeanne Marie Duffard. Succession de Jemme Marie Buffard.

OUR CIVILE DE DISTRICT peur la partiese d'Orléans—Ne 57,172—Division B—Avis est par le présent donné aux créansiers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les fix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Marques, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fisads distribués conformé-nant audit compte.

Parerdre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.

Dinkelspiel & Hart, avocat.

Greffier.

15 juin—15 19 24

> Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether as invention is probably patentable. Communications strictly conndential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 syear; four months, \$1. Sold by all newsdealers MUNN & CO. 361 Broadway, New YOT

CHEMINS DE FER.

Ohemin de ferLouisville & Nash ville.

AMOIEN ET SUR.

Express limits chaque jour avec ORARS VESTIBULES DE PULLMAN. Pour Montgomory, Birmingham Vashville, Louisville, Cincinnati. Atlanta, Jacksonville, Washing. ton, Baltimore, Philadelphie ot New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT ment à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Up char restaurant y est attitué et des repas sent servis en route. train. UP char resultant to the characteristic description and the characteristic description of the cago sans chargement.

JUHN KILKENY, Div. Pass Agent.

O, P ATMORE, G. P. A., Leuisville, Ky.

Imars—a., 21 déc

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LENGERSIE

ANNONCE JUDICIAIRE Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District.

Connue comme le No 2031 rue Bourbon, entre les rues Villeré et

Urquhart. Peter Johnson, subrogé, vs A. Bossu Peter Johnson, subrogé, vs A. Bossu

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la
parciase d'Orléans—Ne 59,239—En ventu d'un writ de saisie et vente à moi adresspar l'Honorable Oour Oivile de District
pour la parciase d'Orléans, dans l'affaite cidessus intitulée, je procéderai à la vente à
l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs,
No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District d
cette ville, JEUDI, le 29 juin 1899, à midi,
de la propriété ci-sprès déorite à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toures les bâtisses et améliorations qui e'y trouvent et tous les droits, voies, privièges et
avantages y appartenant ou en quelque sorte vent et tous les droits, voies, privileges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, formant une partie d'un plus grand morceau de terre désigné par le No 264, dans l'illet borné par les rues Bourbon. Union, Villeré et Urquhart sur le plan original du nouveau faulque Marigay, déposé en l'étudué de W. Duncan, a elemement un notaire public de cette ville, leque lot meeure, comment de la public de cette ville, leque lot meeure, comment au motaire public de cette ville, leque lot meeure, comment un motaire public de cette ville, leque lot meeure, comment un motaire public de cette ville, leque lot meeure, comment un motaire public de cette ville, leque lot meeure, comment un motaire public de cette ville, leque lot meeure, comment un meda année. notaire public de cette ville, lequel lot meure, en mesure américaine, trente et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bourbon aur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-desuns.

Conditions—Comptant aur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civill de la paroisse d'Orléans

Dinkelapiel & Hart' avocate pour le plaignant 27 mai—27—tuin 2 9 16 23 29

VENTE PAR LE CONSTABLE.

John J. Grover vs. John et Laurence Acheson, individuellement et in Solido. Première Cour de Cité de la Nile (Piéans—No. 39,224—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et afagasins le SAMEDI 1er isiliet 1899, a 10,30 heures A. M., de la propriéte ci-après décrite, à savoir: (1) Un lot de chaussures aes rties: (1) Un lot de lacets de chaussures et de cirage: (1) Un kangaroo empaillé. Staboureta, 1 chaise 1 table. 2 tapis, 2 marteaux. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et istitulée d'après uventaire en registré en mon bureau. Conditions—comptant sur les lieux.

Constable de la Première Cour de Cité.
20 juin—20 21 25—juil 1

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE-COURCI. seau ve ses créanciers - Ordre de Cour-Consi dérant la pétition ci dessus, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers dudit A. R. Broussau, insolvable dans cette affaire, soit tenue conformément à la loi a ricé avis et au nonce le 28e jour de juin 1899, pardevant F édéric C. Marx, notaire public, en cette ville pour voter sur l'application de décharge du dit insolvable et que ses créanciers soient notifiée conformément à la loi.

Nouvelle Orléans, 24 mai 1899.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN. Député-Greffier.

S. Hernsheim vs. Imtesendent Cotton Oil Company Limited. COURCIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans.—No 48.974—Division D Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les rais (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par le receveur dans cette affaire, de ses recettes et débours pour le mo s de mai 1899, ne sersit pas approuvé et homologué et les fonds distribués confor-

t nomologue et les londs distribues confor dément au dit compte. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier. Dinkelspiel et Hart, avocats. 17 juin-17 21 26

ETAT DE LA LOUISIANE, PARUISSE d'Orléans—No 59,458—Cour Civile de District. Division B—Dans l'affaire de Van Buren Dixon, "non compos mentis"—Attendu que William D. Baker et Wilbur H. Duval, de Frederick County, Maryland, représentant de Van Buren Dixon, a fait application à cette cour pour obteuir l'autorisation de prendre possession et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant audit Van Buren Dixon "non compos mentis", avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les trente (39) jours, à partir de la première publication de cet avis les raisons pour lesquelles l'application desdits William D. Baker et Wilbur H. Duval ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour

Par ordre de la Cour P. A. DUCOING, Thanta Grei Député Greffler, Nouvelle Orléans, 24 mai 1899. —25 ma 25—in in 3 2 4 4 6 6

In re Corbern & Klein Furniture Company f. tmited en Liquidation. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58, 156—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de "cette affaire et à toutes autres personnes intéreusées d'avoir à déduire dans les cix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Willism Corbers, Joseph Klein et Harry A. Parra, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par cripte de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier

Theo. Cotonio, avocat. 16juin-16 20 25 SOARDS'

1899 | Nouvelle-Orléans | 1899 CITY DIRECTORY. Maintenant publé et reconuu comme le m leur de cette ville qul ait jamais été publi Il est de la plus grande utilité pour les hommes d'affaires. Envoyes le chercher imwédiatement.

DIRECTORY DE LA VILLE....Prix \$6 00 DIRECTORY D'AFFATRES....Prix \$1 00 Ces Directories sont envoyés par express of par la poste à tout point des États Unis sur reçu du montant.

🗼 L. SOARDS, Editeur. 606 Place Commerciale. NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF ANNONOR JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de Valeur du Sixième District-Un carré d'ilet borné par les rues

Lowerline, Pine, Market et Elizabeth. II. Un carré d'ilet borné par les rues

Lowerline, Pine, Ferdinand et Elizabeth. III. Cinq lots de terre dans l'ilet borné par les rues Elizabeth, Pine, Broadway et Ferdinand.

V. Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Chestnut. Une partie d'un carré d'ilet borné par les rues Foucher (maintenant Magazine), Broadway, Front et

I. Quatre lots de terre dans l'ilet borné par les rues Oliver, Wall, Broadway et Chestnut. YII. Dix lots de terre dans l'ilet borné
par les rues Magazine, Constance
et State et la ligne de Hurstville,
TII II. lot de terre dans ""

let borné par l'avenue Louisians, les rues Delachaise, Carondelet et Baronne. La bâtiese connue comme le No 1725 rue Deluchaise. Avec toutes les améliorations qui peu-

vent se trouver sur les propriétés

ci-dessus. Dans l'affaire de Dans l'affaire de Arrive—Arrive—A Chattanooga...9:35 a m A Lexington 5:00 p. m COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Lexington 5:00 p. m

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA De paroisse d'Orléans.—No 59,445—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessna intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique è la Bourse des Encanteurs. No 540 rue Commune entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de oette ville, le JEUDI 13 juillet 1899 à midi. des propriétés ci-après décrites, à savoir:

dans le premier district de cette ville, le JEUDI 13 juillet 1899 à midi, des propriétés ci-sprès décrites, à savoir:

1º Un certain ilet de rerre, situé dans le Sixième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisees et améliorations qui s'y trouvert et les droite, voies, priviléges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant; ledit ilet est désigné par le No 24 de Greenville, borné par les rues Lowerline, Pine Market et Elizabeth, et mesurant Trois cents pieds de fface sur chacune desdites rues Loworline e. Pine et Deux cent quarante pieds de face sur chacune desdites rues des de face sur chacune desdites rues des de face sur chacune desdites rues market et Elizabeth.

2º Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant dans le Sixième District de cette ville. désigné par le No 25 de Greenville, borné par les rues Lower Line. Pine, Ferdinand et Elizabeth, et mesurant trois cents pieds de face à chacune des dites rues Lower Line et l'ine et deux cent quarante pieds de face à chacune des dites rues Lower Line et l'ine et deux cent quarante pieds de face à chacune des dites rues Ferdinand et Elizabeth.

3º Cirq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtiseses et améliorations làdessus et les droits, voies, privilèges, ervitudes et avantages à cela appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 26 de Greenville, désignés par les Nos 7, 9, 16 17 et 18 lesquels dit: tots Nos 7 et 9 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Elizabeth sur une profondeur de cent virgt pieds; le lot No 9 formant l'encoignure des rues Elizabeth et Chestunt, désignés par les Nos 16, 17 et 18 lesquels dit: lots Nos 16, 17 et 18 lesquels dit lots voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, situés dans le Sixième District de cette vil

vingt trois pieds pas de ponces et quatre lignes de face à la rue Pine.

6º Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits; voies, privilèges, servitudes et avantagrs y appartenant, dans l'ilet No 37 de Greenville bornés par les rues Oliver, Wall, Breadway et Chesnut, le dits lots etant désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9, lesquels dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue (l'iver sur quatre-vingtitix pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 6 formant l'encoignure des rues Oliver et Chestnut. Oliver et Chestnut.

7º Dix certains lots de terre, ensemble avec

toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitrouvent et les droits, voies, privilèges servi-tudes et avantages qui y appartiennent, dans l'ilet No 13 de Bloomingdale, bornés par les rues Magasins, Constance, State et la ligne de Hurstville, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 1 à 5 et 14 à 18 et mesurant cha-cun trente pieds de face à la rue State sur une profondeur de cent trente pieds entre lignes par allèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues State et Cons ance. Le lot No 14 formant l'encoignure des rues State et Maga-sins.

formant l'encoignure des rues State et Magaains.

So Un certain lot de terre, ensemble avec
toute les bâtisses et améliorations qui s'y
trouvent et les droits, voies, privilèges et
avantages qui y appartiennent, dans l'îlet No
427 (autrefois No 23 du Faubourg Plaissance)
borné par l'avenue de la Louisiane, les rues
Delachaise, Carondelet et Baronne, designé
comme let No 18 et mesurant trente pieds de
face à la vue Delachaise sur cent vingt pieds
de profondeur entre lignes parallèles.
Etant la même propriété qui fut acquise par
lad te Mme Helen H. Hart, feumme de Maurice
J. Hart et Samuel J. Hart, comme seuls et
uniques testamentaires et héritiers institués
et légataires universels du défunt Judah Hart
comme il appert par jegement de l'Hon. La comme il appert par jugement de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oréans, rendu dans l'affaire de la succession de Judah Hart No 55,738 du docket de ladite Cour et enregistre dans le livre du bureau des transfers — Folio —

Saisi dans l'affaire ci dessus. Conditions—comptant sur los lieux,
FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans. T. M. Miller, avocat pour le plaignant. 9 juin-9 10 16 23 30 —iuil 7 13

E TAT DE LA LOUISIANE—COUR Ci. La Route de Chars sams Changement entre le Sud, le la certifie par le présent que le 19me jour de mai 1899 ingement à été rendu en cette cour 40 heures pour New York, ians l'affaire ci-après intitulée, dans les ter-mes et chiffres suivants, a savoir : mes et chinres suivante, a savoir:

Mme Anthony J. Erier ve son mari—
No 59,229 Sur motion de Arthur B. Leopold, Erq, avocat peur la plaignante, et sur production de preuves à l'apuni de sa demande,
et la loi et l'évidence étant en sa faveur et
contre le défendeur, et pour des raisons oralement assignées en pleine cour, ce jour,
Il est ordonné, adjugé et décréte que le
défaut dans cette affaire entré le 12me jour de
mai 1899 soit confirmé et fait final et qu'il y défaut dans cette sffaire entre le 12me jour de mai 1899, soit confirmé et fait final, et qu'il y sit jugement en faveur de la plaiynante, Mme Laura L. Bookhe, et coutre le défendeur. Anthony J. Erlet, son mari, décrétant une séparation d'aque s'et de gains et dissolvant la communauté existant entre eux.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la plaignante susnommée soit et est par le présent autorisée de conduire et diriger ses propres affaires, pour son propre compte et séparément et distinctement de son dit maritous les frais de ces procédures devant être payée par le défendeur.

Jugement esigné le 25 mai 1899.

Jugement signé le 25 mai 1899.

Jugement signé le 25 mai 1899.

En témoignage de quoi J'al apposé ma signa

Signé: JUMN 51. FACE, suge.
En témoignage de quoi j'ai apposé ma signa
ture et fixé le soeau de ladite cour, en la ville
de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-cinquième
iour de mai en l'année de Notre Seigneur mil
huit cent quatre vingt dix nenf.

JAMES D. RANKIN.

Député-Graft er. 8-mai_8 22_jnil 7

succession de Thomas Walsh. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 57,877—Division B—Avis est par le présent donné aux oréanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à dédaire dans les dix jours qui suivront la présente notéfication les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présente par Joseph Wolf, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologné. sion, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit

compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.

14 juin—14 18 28 Greff

CHEMINS DE FERM

Bureau de Billets de la : SUNSTI Coin 81-Oharies et Canal.

Sunsti Depet de Passagera,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs. nie. ho 10....8:40 p, m. | We 9... 7:55 s ---

Express du Texas et du Mexique.
No 18....8:50 a.m. No 17 700 a.m.
"SUNSET LIMITED."
Ce train célèbre fera le veyage régulier chaque semaine à San Francisco, quittunt la Houvelle-Orlèane tous les jeudie à 11 h. A. M. et arrivant tous les mercredie à 7:30 A. M. canant connections à la Nouvelle Urisses. arrivant tous les mercredis à 7:30 A.M., faisant connections à la Nouvelle Uridenset de tous les points est.

Puilmen Emflet Drawing Room Blespers
Nos 9 et 10 entre la Nouvelle-Oriéans, Les
Angeles et San Francisco. Nes 17 et 18 entre
la fille-Oriéans et San Antonie; San Antonie
et la ville de Mexico.

Teuriss Sleepers quittent la NouvelleOriéans tous les mercredis, vendredis et
samedis soirs pour San Francisco directement.

Ougen and Crescent Route

VIII. Un lot de terre dans l'i-Trains Vestibules Solides. No 4 Part— De la Nile-Orléans.7:30 p. m 8.30 a. ZE Arrive—

A Meridian......1:20 a. m

A St-Louis7:44 p. m Part— De Meridian 1:25 a. m 5:40 p. m 5:00 a. m 7:45 a. m

> te. Le train No 2 a des chars dortoirs Pullman sour Cincinnati, au-si des chars dorteirs Pullman pour New York via le chemin de fear Chattanooga Bristol, Lynchburg, Washing som et Pennsylvanie, dontaut ainsi å nos cliem to

le bénéfice du terminus de la Pennsylvanie e : des bacs du hant de la ville : aussi des chars-dottoirs Pul man pour St-Louis via Meridism Le train pour la Rivière any Perles et keepoints de 1 Est Louisiane quitteront la Menvelle-Orléana tous les jours, le dimanche excepté, à 8:30 a.m. et 4 p.m.: Au retour, ar
riveront à 8:10 a.m. et 8:10 p.m.
Bureau à New York: 398 Broadway.
Buroau des billets en ville 211 rue StCharles.

J. L. BOYD, D. P. A.

E. C. RUMIE, C. T. A.
GEO, H. SMITH, Gen. Pass Agi.
R. J. ANDERSON, A-st. G. P. A.

22 juin-

Ohicago et St-Louis Limited. No 4, départ 9 A. M. No S, arrive 7:45 P. E. Le train le plus rapide et le mises équipé laiseant la Nile-Orléans. Louisville & Cincinnati Limite 1. No 4, départ 9 A. M. No 3, arrive 7:45 P. W. Chare dortoirs Pullman, et chars avec chaises à basquie, chars café sur

trains Nos 3 et 4, service à la carte. Fast Mail. No 2, départ, 8 00 P.M. No 1. arrive 7:35 A. M. Chars dortoirs & Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Calca, St-Louis et Chicago. Louisville & Cincinnati. No 2, départ 8:00 P. M. No 1, arrive 7:35 A. M.

Memphis, Louisville et Cincianata sans changement. Local Mail and Expres. No 24, depart 7:00 A. M. No 23, arrive 10:00 P 1. Pour Fulton, Ky, et les stations inter-médiaires. McComb City Accommodation-

No 32, départ 5:30 P. M.

Excursions du dimanche. No 36, depart 7:35 A. M. No 35, arrive 9:05 P. M. Yazoo & Mississippi Valley B. B. No 6, départ 4:00 P. M. No 5, arrive 10:40 A. Chars dortoir, Nile-Orléave & Vioke burg, Memphis et Kansas Cits

No 31. arrive 9:30 A M.

No 22, aspart 8:00 A. M No 21, arrive 5:50 P. M. Pour Vickeburg. Natchez et les points intermédiaires Baton Rouge Accommodation-No 34, départ 4:20 A. M. No 33, arrive 9;20 A. M. S'arrête à toutes les étations. Bureau des billers, St-Charles et Com-

W. A. KELLOND, WM MURBAY, D. P. A.

Local Day Express.

Ass. Agent Gén des Pass. Nile-Oriéans. Southern La Route de Chars sams

via le Great Washington et Southwestern. Vestibule Limité Vestibule Limité Malle Kapade No 38
Quitte la Nile-Orléans 7:45 P. M. 7:55 A. M. Arrive à Atlanta 11:40 A. M. 11:30 P. M. 11:50 P. M. Arrive à Washington 6:42 A. M. 9:35 P. M. Arrive à Washington 6:42 A. M. 9:35 P. M. Philadelphie 10:15 A. M. 2:56 A. M. New York 12:43 P. M. 6:23 A. M. Boston 8:30 P. M. 3:30 P. M. Boston 8:30 P. M. 3:30 P. M.

Boston S:30 P M. 3,30 P. M. S.30 RAILWAY, 704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La. J. M. Kuigt, Ase't Agent de Pass, et Billets.
M. B. Pawers, Agent de District de Passagers.
S. E. Hardwick, Ase't Ag't Gén'l de Passa, Atlanta, Gie.

Atlanta, Gie.

W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D.C.,

J.M. Onip, Gérant du Trafic, Washington, D.C.,

17 46a [27]

AVIS AUX CREANCIERS.

Henry Germon vo Mauberret's Printing House Limited. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans -No 53,133-Division D-Avis est par le présent donné anx créanciers dans cette sifaire et à toutes autres personnes intéresées d'avoir à déduire dans-les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ontipour lesquelles le compte final présente par Toby Hart, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et hémologré et les fonds distribués conformément au dit compts et homolograet les f mément au dit comp... Par ordre de la Cour, PAUL O. GUERIN, Gente

Dinkelspiel et Hart, avecant pour le p'au